



Reims, le 15 septembre 2023

Compte rendu de la réunion du 14 septembre 2023 avec la Préfecture sur les vendanges

Participants : Noël SAINZELLE, pour l'intersyndicat CGT du Champagne et Sabine DUMENIL pour l'UD CGT de la Marne

Ce rendez-vous a été demandé par l'UD CGT la veille, car des situations scandaleuses et inhumaines existent dans notre département en période de vendanges.

L'UD a rappelé pourquoi elle faisait la campagne des saisonniers, en cohérence avec la campagne nationale, pour informer et rencontrer les travailleurs saisonniers. Un collectif identifiable de militants est sur le terrain (voir article du collectif).

Nous faisons cette campagne depuis 2019 et l'élément déclencheur a été la découverte de traite d'humains en 2018 à Oiry.

Cette année, nous avons découvert ce qui relève de l'inacceptable concernant des logements de certains vendangeurs, souvent étrangers. Nous rappelons que le logement sous tente est interdit.

Nous avons aussi une situation exceptionnelle qui est la survenue de 4 décès liés à des accidents cardiaques dus aux conditions climatiques. Les températures à l'ombre sont montées à 38°. Une enquête est diligentée par le parquet de Châlons en Champagne.

Deux points importants ont été abordés :

- **L'hébergement**

Malgré l'interdiction de campement sous tente, la réalité est qu'il existe des campements sur notre département. Certains sont organisés par des prestataires qui recrutent. Ils sont peu scrupuleux et eux-mêmes traitent avec des donneurs d'ordre méritant des sanctions sévères.

Pourtant, le recours aux prestataires ne les désengage pas de leurs responsabilités en matière du droit du travail, au respect des normes et des conditions de travail.

Sur ce point, le Préfet nous indique que des inspecteurs du travail sont sur le terrain pour opérer des contrôles sur le volet « contrat de travail ». Nous sommes interrogatifs au regard des effectifs des agents de contrôle à l'inspection du travail.

Nous avons précisé que la CGT n'accepterait jamais l'atteinte aux droits humains dont nous sommes témoins, notamment sur des campements à la vue de tous ou cachés dans un bois, y compris avec une mineure.

Nous demandons que ces campements soient levés immédiatement, ce qui paraît compliqué pour le Préfet.

Union Départementale
des Syndicats CGT
de la Marne

15, bd de la Paix
BP 11215
51058 Reims cedex 7
tél : 03 26 88 23 04
fax : 03 26 88 02 60
ud51@cgt.fr
www.udcgt51.fr

- **Les conditions de travail**

Si certains exploitants ont adapté les horaires de travail pendant cette canicule, il n'y a aucune mesure prise. D'ailleurs, la CGT demande qu'il y ait un seuil de température maximale pour faire arrêter le travail. Le code du travail devrait inclure un article sur ce point.

Sur le fond, il faut travailler car désormais deux possibilités d'exercices existent pour les vendanges, dans tous les cas, il doit y avoir un contrat de travail :

- **À la tâche** : la rémunération liée aux kg récoltés. Cela contribue aux travailleurs d'en faire un maximum quelles que soient les conditions climatiques.
- **A l'heure** : c'est-à-dire au SMIC, ce qui au bout du compte, revient à un salaire de misère pour un travail pénible.

Nous demandons, dès maintenant, au préfet l'application de la loi et des contrôles.

Nous demandons un travail de fond pour l'avenir proche sur tous les volets : Salaires, conditions de travail incluant l'hébergement.

En conclusion, le préfet a compris que ni l'intersyndicat CGT du Champagne, ni l'Union Départementale CGT de la Marne, ne laisseront passer de tels abus en termes d'exploitation des salariés, quels qu'ils soient.

Nous sommes atterrés car visiblement les maires des communes concernées par ces campements indignes ne sont pas choqués de voir des hommes, des femmes et des enfants vivre de cette façon.

Nous, CGT, non seulement on ne s'habitue pas, mais en plus on ne sera pas complices. Le Préfet nous demande de l'alerter sur d'éventuelles nouvelles situations.

Liens des vidéos et articles de presse :

<https://www.facebook.com/syndicat.champagne.1/videos/1028333431927092>

https://www.cgtchampagnereims.fr/?p=20779&fbclid=IwAR2W0ccj_vOGzuRC2OEFLxI9SW3zCLOnxMXzSCgtEdeg8KX6XL65tPa4hs

<https://www.cgtchampagnereims.fr/?p=20721>

<https://www.lhebdoduvendredi.com/article/47045/>

En pièces jointes :

- Photos
- Article du journal « L'Union »
- Communiqué de presse du Comité Régional CGT Grand Est
- Lettre à Monsieur le Préfet
- Article du collectif « Campagne des saisonniers »